

Chronique d'Emmanuel Morucci - 3/11/10



L'accord signé ce mardi à Londres entre les chefs d'Etat et de Gouvernement Sarkozy et Cameron est historique. S'il concrétise, la vision d'une armée commune voulue et préconisée par Churchill à la veille de l'installation du général. De Gaulle à Londres, il pose aujourd'hui la question du projet européen de défense.

L'entente cordiale, signée en 1904, retrouve une vitalité sans pareille avec l'utilisation croisée de porte-avions, la création d'une force expéditionnaire commune interarmées et un accord de coopération dans le domaine du nucléaire.

A ce stade, une question se pose. Quid de la politique étrangère commune et de l'idée d'une défense européenne ? Comment, finalement ce corps expéditionnaire va évoluer aux cotés de la brigade franco-allemande déjà rejointe par les forces d'autres pays membres de l'Union européenne ?

Mais, au-delà de cela, d'autres questions se posent. La première qui vient à l'esprit est : quel est le danger qui nous guette et d'où vient-il ? Est-il éminent ? En ce qui concerne les porte-avions et le corps, expéditionnaire, on comprend bien la nécessité de transporter sur les théâtres d'opérations possibles à la fois des hommes et des moyens. Il s'agit d'assurer non seulement nos sécurités nationales et communes. Assurer l'approvisionnement en pétrole, énergie est primordiale. Non seulement on le comprend mais on le souhaite. Mais pourquoi tout à coup réactiver une défense nucléaire que l'on pensait mise en sommeil dans le cadre d'un désarmement généralisé ?

A lire entre les lignes de nos quotidiens, on sent bien qu'il convient de se protéger de risques apparemment identifiés par nos gouvernants.

Sans doute aussi, convient-il de mettre en commun des moyens que chacun de nos pays individuellement ne peuvent plus assurer. Les deux pays veulent continuer à peser dans le monde et à garder une indépendance vis-à-vis d'alliés trop puissants.

Reste la question de l'Europe de la défense. Elle est une réalité nécessaire puisqu'il s'agit aujourd'hui d'assurer la défense commune d'un territoire d'appartenance, d'un marché que nous avons voulu commun, d'un espace de liberté et de libre circulation. Les transferts de compétences et de souveraineté sont aujourd'hui très intégrés. Monnaie unique, économie, politique étrangère commune, gouvernance économique et financière, autant d'éléments qui font, avec la citoyenneté européenne, une zone mondiale qui mérite d'être défendue de manière commune.

Et puisque le critère de crise financière et économique est mis en avant, ne serait-il pas plus raisonnable et efficace de mutualiser les projets et moyens au niveau communautaire ? Encore faut-il que l'identité européenne des britanniques puisse s'affirmer. Ce que bien sûr nous appelons de nos vœux.

Emmanuel Morucci